

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 05 juin 2025

Mise à jour du téléphone CROSSCALL CORE S5 à la suite d'un dépassement de la valeur limite de DAS

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la mise à jour par la société CROSSCALL du téléphone portable CROSSCALL CORE S5, afin de respecter la valeur limite de DAS localisé « membre ».

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé les débits d'absorption spécifique (DAS) du téléphone CROSSCALL CORE S5. Le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques et absorbée par le corps humain.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de ce téléphone aux exigences européennes relatives au DAS. Ces exigences impliquent que les terminaux respectent une valeur limite réglementaire de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » évalué au contact du corps.

Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant cette limite.

La société CROSSCALL responsable de la mise sur le marché de ce téléphone, a adopté des mesures correctives rapides afin de réduire la puissance de ses terminaux déjà commercialisés via une mise à jour logicielle. Cela a mis fin aux non-conformités constatées sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

L'ANFR a contrôlé l'efficacité des mesures correctives. Ces évolutions permettent de rendre le DAS localisé « membre » conforme à la limite réglementaire de 4 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux équipements correspondants dès lors qu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi).

Téléphone Crosscall Core S5

| | Limite | Valeur initiale | Valeur mise à jour |
|--------------------|--------|--------------------|--------------------|
| Version du système | | L2106.6.01.09.FR00 | L2106.6.04.00.FR00 |
| DAS « membre » | 4 W/kg | 4,33 W/kg | 1,45 W/kg |

L'ANFR invite les propriétaires de ces téléphones à vérifier qu'ils ont été mis à jour. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

Pour plus d'informations :

- [Publication des analyses de mesures DAS réalisées en 2022](#)
- [Tout savoir sur le DAS](#)
- [La vidéo illustrant la méthode utilisée par les laboratoires accrédités pour mesurer le DAS](#)

Retrouvez l'ensemble des mesures de DAS des téléphones réalisés par l'ANFR en open data sur notre site : <https://data.anfr.fr>

Contact presse ANFR :

presse@anfr.fr

07 86 20 11 33